



[b]problème d'huissier[/b]

Par **mysticelo**, le **24/01/2008** à **14:03**

Bonjour,

J'aurais besoin de vos conseils.

Mon frère a de sérieux problèmes d'argent, il a des dettes.

Un huissier a essayé de le joindre et a posé un tas de questions à ma mère, du genre: si il avait un domicile, du travail, une voiture...

La seule chose qui lui reste c'est une voiture mais ma mère a menti en disant qu'il ne l'avait plus.

Ma question est de savoir si mon frère peut céder sa voiture à mes parents pour qu'on ne puisse pas lui saisir car sans voiture il ne pourra pas retrouver de travail (à la campagne c'est beaucoup plus difficile).

A-t-il le droit de le faire? Mes parents risquent-ils quelque chose?

Le fait qu'il n'ait plus rien et qu'il vit chez mes parents, il a 25 ans, l'huissier peut-il s'en prendre à eux pour régler ses dettes?

Cordialement